

montants réalisés des actifs, tels qu'établis par les débiteurs, et indique que les valeurs réelles payées aux créanciers sont invariablement inférieures à ce que les estimations laissent prévoir. L'on peut supposer que ceci s'applique dans une plus grande mesure aux vastes domaines couverts dans les sections 1 et 2.

Section 1.—Faillites industrielles et commerciales de sources privées

L'Annuaire de 1936 donne par catégorie, à la page 1003, un tableau historique des faillites au Canada et à Terre-Neuve, de 1915 à 1935. Cependant Dun et Bradstreet, dont les rapports nous ont fourni ces données, adoptèrent, au début de 1936, une nouvelle méthode de classification, en vertu de laquelle sont établis un nouveau groupe d'entreprises de construction comprises autrefois dans "manufactures" et une nouvelle catégorie de service commercial. Les compagnies d'immeuble, les compagnies de fiducie et autres sociétés financières, de même que diverses catégories d'agents ont été abandonnées. Ces changements ont eu pour résultat de concentrer davantage aux domaines industriel et commercial les données sur les faillites et, comme les compagnies en faillite sont d'habitude très endettées, les passifs sont réduits davantage en proportion de leur nombre. Les chiffres du tableau 1 ne sont pas comparables à ceux de la page 1003 dans l'Annuaire de 1936, d'abord pour les raisons données ci-dessus et ensuite parce que les plus anciennes statistiques portent sur le Canada et Terre-Neuve, tandis que les nouvelles ne portent que sur le Canada.

1.—Faillites commerciales et industrielles au Canada par catégorie, 1934-41, et par province, 1941

(D'après Dun and Bradstreet, Incorporated)

Année et province	Manufactures		Commerce de gros		Commerce de détail		Construction		Service commercial		Totaux	
	N ^o -bre	Passif	N ^o -bre	Passif	Nom-bre	Passif	N ^o -bre	Passif	N ^o -bre	Passif	Nom-bre	Passif
	\$'000		\$'000		\$'000		\$'000		\$'000		\$'000	
Totaux, 1934....	303	6,056	82	2,518	1,068	8,767	63	950	84	751	1,600	19,042
Totaux, 1935....	285	5,014	65	1,249	879	5,202	58	689	80	910	1,367	13,094
Totaux, 1936....	260	4,459	63	1,454	806	4,331	37	574	72	496	1,238	11,314
Totaux, 1937....	190	2,875	51	925	630	3,041	33	228	48	357	952	7,426
Totaux, 1938....	235	4,766	55	1,229	699	4,461	39	267	31	316	1,049	11,036
Totaux, 1939....	234	3,829	77	1,293	874	4,946	53	793	61	774	1,299	11,635
Totaux, 1940....	197	3,482	72	1,125	774	3,949	56	569	59	450	1,158	9,578
1941												
Ile du P.-E.....	1	-	1	-	6	22	1	-	1	-	6	22
N.-Ecosse.....	1	65	2	19	17	99	1	2	1	-	21	185
N.-Brunswick.....	1	-	1	6	17	138	1	-	1	-	18	144
Québec.....	83	1,579	22	226	279	1,453	35	315	30	198	449	3,771
Ontario.....	32	650	12	164	132	718	16	174	8	129	200	1,835
Manitoba.....	3	8	1	8	37	189	2	25	1	-	43	230
Saskatchewan.....	4	24	1	3	96	346	1	-	2	10	103	383
Alberta.....	3	50	1	1	20	91	1	-	1	-	24	142
Col. Britannique.....	4	41	2	112	10	65	1	3	1	26	18	247
Totaux, 1941....	130	2,419	42	539	614	3,118	55	519	41	364	882	6,959

¹ Aucune faillite déclarée.

En 1941 le Québec et l'Ontario s'approprient 50.9 p.c. et 22.7 p.c. respectivement des faillites globales du Dominion. Pour ce qui est du passif, bien que les deux provinces se classent dans le même ordre, le Québec contribue un plus fort pourcentage du total, soit 54.2 p.c. comparativement à 22.7 p.c. pour l'Ontario.